

■ **Chez Max et Meuron, titulaire Michaël Pouillard**, à Neuchâtel, exploitation du café-restaurant à l'enseigne 'Chez Max et Meuron'. (FOSC du 15.10.2003, p. 9). L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Actifs et passifs repris, au sens de l'article 181 CO, par 'M et M rest. S.à r.l.', à Neuchâtel.
Journal no 1362 du 03.06.2004
(02319580 / CH-645.4.096.660-1)